

# Surveillance accrue des rivières

Tous les partenaires de la Fédération de la pêche et acteurs de la surveillance des rivières étaient réunis à Corte pour mettre en synergie tous les moyens de lutte. Les responsables de l'agence française pour la biodiversité, la DDIM, la gendarmerie, l'ONF, l'ONCFS et le PNHC. En préambule, les divers acteurs ont validé le nouveau programme du plan de gestion de la truite corse. Programme pour la période 2018-2022 qui a été présenté en conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) en décembre dernier. Ce programme a été validé, avec une demande d'actions sur la prise en compte du changement climatique. *"C'est normal et cela est en lien avec l'actualité car on a pu constater ces deux ou trois dernières années l'effet des crues et sécheresses successives. Il est fort probable que ces phénomènes perdurent et aient ainsi un impact négatif certain sur les populations de truites dans les années à venir. Cela viendrait compléter, malheureusement, la liste des menaces potentielles, comme le braconnage"*, a expliqué Stéphane Muracciole de l'ONF.

Ce programme est plus orienté vers la gestion des ruisseaux pépinières en vue de la création de populations pures ou le renforcement de populations impactées, même si elles ne sont pas pures. Des expérimentations de production d'œufs en pisciculture pourront également être menées. *"L'idée est d'impliquer le monde de la pêche, et en premier lieu les AAPPMA, dans la sauvegarde des*



Les divers partenaires de la fédération ont établi un planning pour la surveillance des sites contre le braconnage et la surpêche. (PHOTO MARIO GRAZI)

*souches locales, mais aussi, espérons-le, dans leur développement"*, a poursuivi Stéphane Muracciole.

Au cours de cette réunion, le plan de surveillance a également été établi par les partenaires de la Fédération de la pêche. *"On organise, en fait, un planning de surveillance pour chaque zone*

*pour savoir quel organisme va intervenir sur tel ou tel secteur. De cette manière, on peut organiser une surveillance régulière sur l'ensemble des sites du programme. Il faut être présent pour éviter le braconnage mais aussi la surpêche"*, a conclu Stéphane Muracciole.

**M. G.**